



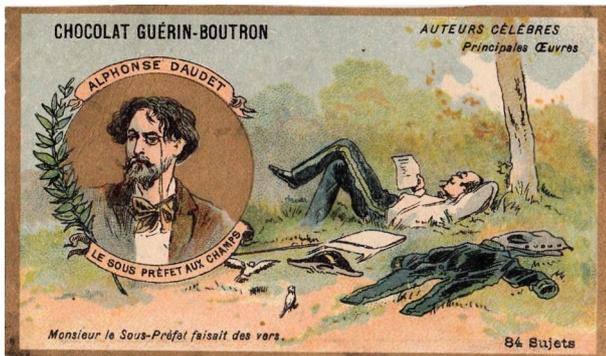
ARCHIPAL

ASSOCIATION D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE
DU PAYS D'APT ET DU LUBERON

Le Comice agricole de l'arrondissement d'Apt

Un sous-préfet aux champs

« *Le sous-préfet aux champs* » d'Alphonse Daudet, publié en 1866 dans « *Les lettres de mon moulin* », nous laisse totalement ignorants du contenu du discours que ce représentant de l'État a pu prononcer pour ouvrir le concours général d'agriculture organisé par le comice agricole de son arrondissement. En panne d'inspiration, aucun autre mot ne parvient à sortir de la bouche du fonctionnaire après son fameux « *Messieurs et chers administrés...* » répété à l'envi.



L'amélioration de la production agricole dans la région d'Apt avait déjà été l'objectif d'un ecclésiastique agronome, l'atypique dernier évêque d'Apt, Monseigneur Éon de Cély. Depuis sa Normandie natale, il avait apporté, dans son diocèse,



Portrait sculpté en marbre de l'évêque Laurent-Michel Eon de Cely, ancienne cathédrale d'Apt, photo Michèle Brun

quelques progrès dont l'assolement biennuel, la culture de la pomme de terre et le chaulage des terres pour les bonifier.

Après les tourments de la Révolution et du Premier Empire, l'économie reprend ses droits et les gouvernements de la Restauration cherchent à encourager la formation

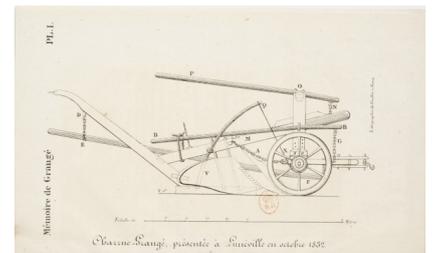
des cultivateurs à de nouvelles techniques, à de nouveaux outils ara-

toires plus performants et efficaces, notamment les charrues métalliques. La paix revenue en France, un Conseil de l'agriculture est créé sous Louis XVIII, avant 1820. Il publie chaque année un rapport sur l'état agricole du royaume et fait ses propositions en vue de l'améliorer.



Charrue Dombasle, 1850

Il pointe notamment le besoin d'irrigation en Provence même si, déjà, plusieurs canaux y ont déjà été creusés. Le canal de Crillon amène depuis 1778 les eaux de la Durance et de l'Ouvèze sur le territoire d'Avignon. Le canal de Boisgelin ou canal des Alpines irrigue depuis 1783 le territoire de Tarascon avec les eaux de la Durance. Le canal de Craponne relie la Durance au Rhône et irrigue les territoires de Salon-de-Provence et Arles avant d'atteindre l'étang de Berre. Le ministre de l'Intérieur, pour encourager la reprise économique de l'agriculture, demande à chaque préfet de créer une société agricole départementale s'appuyant sur des sociétés d'agriculture d'arrondissement. Leur



Charrue Grangé, 1833

objectif est de « *fournir aux agriculteurs les moyens de s'éclairer mutuellement en se communiquant les résultats de leurs observations et de leurs expériences* ».

En novembre 1819, le sous-préfet d'Apt, Joseph de Latour-Dupin, signe le texte créant la Société d'agriculture de l'arrondissement d'Apt. Elle regroupera, dans son bureau dirigeant, les représentants de chacun des cinq cantons¹ de l'arrondisse-

ment, compétents en agriculture. Elle cherche aussi à mieux associer entre eux les propriétaires fonciers et les fermiers de leurs exploitations. Cette société, au bout de quelques années, périclité par découragement et manque de soutien de l'administration. Néanmoins des progrès sont faits, par exemple dans le domaine de l'élevage, où une expérience de croisement des chèvres locales avec des spécimens de chèvres

« asiatiques » donne des animaux plus robustes.

Le règne de Louis Philippe porte un intérêt accru aux progrès agricoles. Dans l'arrondissement d'Apt, le sous-préfet organise, en mars 1835 à Pertuis, une réunion

avec des essais destinés à comparer l'efficacité de la charrue « Dombasle » à avant-train, mise au point par l'agronome Mathieu de Dombasle en 1821 et la charrue « Grangé » à hauteur de soc réglable, adaptée en 1832 par Jean Joseph Grangé, valet de ferme vosgien à l'ascension méritoire. Le jeune sous-préfet Mauret de Pourville, « importé » car non originaire du pays d'Apt, y propose la création d'un comice² agricole de l'arrondissement d'Apt à l'image de ceux existant

déjà dans le Sud-Ouest et le Nord de la France. Cette deuxième tentative se soldera à nouveau par un échec avec la disparition du Comice d'Apt en 1843, institution peu soutenue par les sous-préfets d'origine locale³.

Le discours de lancement de

cette nouvelle institution rurale par Mauret de Pourville est conservé dans les archives. Son contenu démontre brillamment que le sous-préfet d'Apt, contrairement à celui d'Alphonse Daudet, ne s'est pas arrêté sur son chemin vers Pertuis dans un petit bois de chênes verts ou, s'il l'a fait,

le paysage champêtre et les oiseaux ne l'ont pas empêché d'écrire son discours, inspiré par « *la Muse des comices agricoles* ». Aussi conclut-il son propos par cette envolée, « *puissent l'établissement et le succès de notre Comice agricole vous rappeler quelquefois mon dévouement aux intérêts de l'agriculture et ma sollicitude pour tout ce qui peut ajouter à la prospérité de notre arrondissement. Ce résultat, Messieurs, sera ma plus précieuse récompense* ».

Les Comices agricoles prennent leur véritable essor sous le Second Empire en 1855 avant d'être concurrencés par les syndicats d'agriculteurs, autorisés comme syndicats professionnels par la loi de mars 1884, dite loi Waldeck-Rousseau, après l'abrogation de la loi Le Chapelier de 1791 qui interdisait toute association professionnelle et toute corporation. Au début du XX^e siècle, voit le jour une nouvelle forme d'association plus étroite entre agriculteurs, les coopératives agricoles.

Michel Roure



Chèvre asiatique



¹ Apt, Bonnieux, Cadenet, Gordes, Pertuis

² Le terme « comice » fait référence à « *comitia* » assemblée du peuple dans la République romaine antique pouvant statuer par vote sur certains sujets

³ Cf. Veauvy Christiane. « Résistances à la construction de l'Etat Nation dans le pays d'Apt en Vaucluse (années 1830 - années 1860) ». In: Cahiers de la Méditerranée, N°42, 1991. États et pouvoirs en Méditerranée (XVIe-XXe siècles). Mélanges offerts à André Nouschi. Tome II. pp. 55-79.